

Communiqué de presse

Un nouveau rapport de la FINMA : le monitoring des risques

Date :
10 décembre 2019

Embargo :

Contact :
Tobias Lux, porte-parole
Tél. +41 (0)31 327 91 71
tobias.lux@finma.ch

Vinzenz Mathys, porte-parole
Tél. +41 (0)31 327 19 77
vinzenz.mathys@finma.ch

L’Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA publie pour la première fois un monitoring des risques. Ce rapport fournit une vue d’ensemble des principaux risques auxquels la FINMA estime que ses assujettis sont actuellement exposés et il décrit les priorités qui en découlent dans son activité de surveillance.

La FINMA publie pour la première fois son nouveau rapport, le [monitoring des risques](#). Ce rapport fournit un panorama des principaux risques auxquels la FINMA estime que ses assujettis sont actuellement exposés. Il met en outre en lumière une tendance choisie, susceptible d’influencer durablement le marché financier suisse. Il décrit de plus, en fonction des risques, les priorités de l’activité de surveillance exercée par la FINMA.

Identification de six risques importants

Selon la FINMA, les six risques principaux auxquels sont exposés ses assujettis et la place financière suisse sont les suivants :

- la faiblesse persistante des taux d’intérêt,
- une correction sur les marchés immobilier et hypothécaire, en particulier pour les immeubles de rendement,
- les cyberattaques,
- un abandon non ordonné des taux de référence LIBOR,
- le blanchiment d’argent,
- des difficultés accrues d’accès transfrontalier au marché, en particulier au marché de l’UE.

Parmi les principaux risques à long terme identifiés par la FINMA sont décrits les risques financiers liés au changement climatique. Outre les risques présentés dans le monitoring des risques, la FINMA s’intéresse aussi, dans le cadre de son activité de surveillance, à de nombreux autres risques dont certains sont plus spécifiques.

Transparence accrue quant à la surveillance orientée sur les risques

La surveillance du secteur financier est au cœur de l'activité déployée par la FINMA. Cette activité doit garantir, compte tenu des risques éventuels, que les établissements financiers assujettis restent prospères et stables à l'avenir également. Estimer la situation de risque de l'ensemble du secteur et pour chacun de ses assujettis constitue donc l'un des éléments importants de l'activité de surveillance exercée par la FINMA. Sur cette base, elle oriente ses priorités de surveillance pour l'avenir. Grâce au monitoring des risques, la FINMA fournit un supplément de transparence à ses assujettis et au public quant aux modalités d'exécution de ses tâches légales. Jusqu'ici, le monitoring se limitait exclusivement à un instrument de travail interne destiné à estimer les risques. Désormais, il sera publié une fois par an.